

# Rapport d'activités – Thierry Apothéloz

## 2023-2024

Chères et Chers Camarades,

Cette année écoulée depuis notre dernier Congrès marque le début d'une législature compliquée pour une gauche désormais largement minoritaire. Pour ma part, elle s'inscrit dans la continuité de mon engagement au sein du Conseil d'État. Malgré la majorité perdue, je continuerai à me battre aux côtés de Carole-Anne pour promouvoir le projet de société socialiste et une vision du monde basée sur la solidarité, le partage et la dignité.

Le bilan que je dresse aujourd'hui de mon action a aussi été rendu possible par le très fort engagement de notre parti, de sa présidence, de ses Député-es et de toutes et tous les élu-es, dans les communes, au canton ou au niveau fédéral, qui agissent en faveur de la justice sociale. C'est parce que nous sommes un parti qui tire sa force de son collectif que je voudrais ici remercier toutes et tous les Camarades qui se battent à nos côtés pour faire avancer nos idées et nos projets.

A la tête du Département de la cohésion sociale, j'ai la charge de l'ensemble des prestations sociales sous condition de ressources, du handicap, de l'intégration. J'ai également sous ma responsabilité la culture, le sport et les loisirs ainsi que les établissements publics en lien avec les politiques publiques concernées : les établissements pour l'intégration (EPI), la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, l'Office Cantonal des Assurances Sociales (OCAS). Enfin, mon dicastère est chargé de la surveillance des établissements pour personnes en situation de handicap et, depuis le mois de juin 2023, de la politique des seniors et de la proche-aidance.

C'est notre devoir, en tant que Socialistes, de ne laisser personne au bord du chemin et je suis fier d'y contribuer. Les pages suivantes montrent les principaux points forts et les réalisations majeures de cette dernière année.

## ACTION SOCIALE

**Lutter contre la précarité, venir en aide aux plus fragiles d'entre nous, notamment les personnes souffrant d'un handicap ou les seniors, mais aussi maintenir le revenu disponible de la classe moyenne ont été les priorités auxquelles je me suis attelé en matière d'action sociale.**

### Points forts

- ✓ **Réforme complète du système d'aide sociale genevois**, grâce à l'adoption en juin 2023 de la **Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la pauvreté (LASLP)**, qui favorise la prise d'emploi et la réinsertion, la formation, la requalification, un renforcement de l'accompagnement social et une meilleure prise en compte des situations particulières des bénéficiaires (logement, santé, endettement, etc.).
- ✓ **Investissement de 25 millions pour augmenter le montant des subsides d'assurance-maladie afin de soutenir les ménages les plus vulnérables face à l'inflation.**
- ✓ **Poursuite du dispositif DOMOS** avec les représentant-es des milieux immobiliers (USPI Genève et CGI), de défense des locataires (ASLOCA), le Département du Territoire et l'Hospice général : ce dispositif prévoit l'octroi rapide d'une aide financière en faveur des locataires rencontrant des difficultés financières passagères et qui ne touchent pas de prestations sociales, afin qu'ils puissent s'acquitter de leur loyer et éviter la résiliation de leur bail. En un peu moins de deux ans, ce sont près de 200 ménages qui ont pu bénéficier aujourd'hui d'une aide précieuse pour conserver leur logement.
- ✓ Adoption en mars 2023 par le Grand Conseil de mon projet de **loi sur la prévention et la lutte contre le surendettement**, permettant de renforcer la prévention, l'orientation, le conseil et le soutien effectif à l'assainissement aux personnes qui connaissent des dettes.
- ✓ Mise en œuvre avec les partenaires (Ville de Genève, Hospice général, communes, CAPAS) du **Bureau d'information sociale (BiS)**, dans le but de lutter contre le non-recours et de faciliter l'accès aux informations et aux prestations sociales pour tous les publics qui a rouvert en septembre 2023.
- ✓ Finalisation du premier volume d'un ambitieux **plan stratégique cantonal du handicap**, ouvrant la voie à une véritable politique inclusive en faveur des personnes en situation de handicap. Le second volume est en préparation et permettra à notre canton d'appliquer la convention de l'ONU pour le droit des personnes handicapées (CDPH).
- ✓ Élaboration et mise en œuvre prochaine (septembre 2024) d'un **dispositif de contrôle de la qualité des prestations socio-éducatives dans les établissements accueillant des personnes handicapées (EPH).**

### Autres réalisations

- Implémentation de **nouvelles prestations transitoires pour les chômeur/euse-s âgé-es**, qui permettent d'assurer la couverture des besoins vitaux des personnes arrivant en fin de droit dans l'assurance chômage après 60 ans, sans qu'elles aient besoin de recourir à l'aide sociale.
- Création des **allocations de préformation (APF)** comme alternative à l'aide sociale pour les jeunes de 18 à 25 ans qui s'engagent de manière volontaire dans un parcours de (pré)formation.
- Mise en ligne d'un questionnaire électronique qui donne une **information au public sur son droit à obtenir des aides et des soutiens financiers en matière sociale**, dans le but de favoriser l'accès aux prestations sociales.
- Adaptation du règlement d'exécution en matière de délivrance de subsides d'assurance-maladie afin de **permettre aux habitant-es de pouvoir plus facilement et plus rapidement réévaluer le montant de leur subside** en cas de péjoration de leur situation économique.

- Renforcement de **l'accessibilité du chèque annuel de formation**, et l'obtention de bourses et prêts d'études par la plateforme des e-démarches pour une réponse en quelques minutes.
- Obtention de **ressources supplémentaires dans de nombreux services en contact direct avec la population (Service des prestations complémentaire, Service de l'assurance-maladie, Hospice général), et notamment au service de protection de l'adulte (SPAd)**, confronté depuis de nombreuses années à une croissance constante des mandats qui lui sont confiés par le tribunal.

## SPORT ET LOISIRS

**À Genève, le canton favorise l'accès au sport, promeut et accompagne le soutien à la relève à travers les centres cantonaux de la relève ainsi que le sport d'élite individuel (Team Genève). Il a également la charge des infrastructures d'importance cantonale comme le stade de Genève et Genève Plage ainsi que du projet de construction de la nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc, des pôles football provisoires pour l'Académie du Servette FC.**

### Points forts

- ✓ Adoption par le Grand Conseil d'un crédit d'étude de 11,7 millions de francs pour la **construction d'une nouvelle patinoire au Trèfle-Blanc**, qui sera intégralement financée par des fonds publics et dont la capacité d'accueil sera de 8'500 places. Le résultat du concours d'architecture sera annoncé à la mi-mars 2024 et sera suivi d'un dépôt de crédit de construction au Grand Conseil.
- ✓ Mise en œuvre, avec la Ville de Genève et l'Association cantonale genevoise de football **d'un programme de prévention de la violence dans le football amateur**, visant à empêcher au maximum tout type de violence et d'incivilité dans cette discipline.
- ✓ Création, en collaboration avec la Ville de Genève et l'Association genevoise des sports, **un poste de chargé de prévention cantonal dans le domaine du sport**.
- ✓ **Lancement de la fête du sport** organisée par l'Association genevoise des sports en partenariat avec le canton et la Ville de Genève. Cet événement vise à valoriser les associations sportives genevoises et à les installer au cœur de la cité. Le succès populaire a été au rendez-vous.

### Autres réalisations

- Garantie d'un **avenir financier serein au Stade de Genève**, en contribuant à un accord entre la Fondation du Stade de Genève et le Servette FC 1890 SA, scellé par une nouvelle convention réglant les conditions financières et opérationnelles de l'utilisation des infrastructures et de la pelouse du Stade de Genève.
- Organisation d'environ 230 **activités extrascolaires du mercredi, permettant annuellement à près de 3000 jeunes et enfants habitant le canton de Genève d'y prendre part** dans le cadre de l'action "GE DECOUVRE".
- **Soutien aux athlètes d'élite du canton de Genève à travers le programme Team Genève**. Deux athlètes, Jérémy Desplanches et Nikita Ducarroz, ont été médaillés lors des Jeux olympiques de Tokyo 2021.

## CULTURE

**Cette année a permis de faire aboutir l'important dossier de la nouvelle loi sur la promotion de la culture et la création artistique et la mise en œuvre des lignes directrices de la politique culturelle cantonale, en réponse à l'adoption par le peuple en mai 2019 de l'Initiative 167 "Pour une politique culturelle cohérente à Genève".**

### Points forts

- ✓ Adoption par le Grand Conseil de la **loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA)** en juin 2023
- ✓ **Signature de l'accord l'Accord pour une politique culturelle à Genève adopté par le canton, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises (ACG) le 8 décembre 2022**
- ✓ Développement sur le **site de "Porteous"**, bâtiment patrimonial situé au bord du Rhône, d'un projet de centre culturel dédié à l'émergence et avec un fort ancrage socioculturel, en collaboration avec des collectifs d'artistes.
- ✓ Finalisation du projet de **musée de la Bande-dessinée** à la Villa Sarasin, porté avec la commune du Grand-Saconnex et l'Association pour un musée de la bande dessinée. L'ouverture est prévue pour 2025.
- ✓ Mise en place d'une collaboration interdépartementale avec le département de l'économie et de l'emploi, associant les faitières culturelles et la Ville de Genève, pour **l'amélioration des conditions de travail des professionnelles et professionnels de la culture.**

## INTEGRATION

**À Genève, canton multiculturel par excellence, où près de 40% de la population est étrangère, les questions d'intégration jouent un rôle central. En étroite collaboration avec les communes et les partenaires associatifs, le Bureau de l'intégration et de la Citoyenneté (BIC anciennement "Bureau de l'intégration des étrangers" - BIE) poursuit une politique volontariste et efficace au service du vivre-ensemble.**

### Points forts

- ✓ Mise en œuvre, aux côtés de nombreux partenaires, de l'Agenda Intégration Suisse (AIS), véritable couteau suisse pour améliorer l'intégration professionnelle et sociale des personnes relevant de l'asile.
- ✓ Développement d'une importante politique d'accueil des victimes de la guerre en Ukraine, notamment par la réquisition de locaux (Palexpo) et le lancement avec l'Hospice général d'une campagne de recherche de familles d'accueil
- ✓ Pilotage du dispositif de prévention des radicalisations "**Gardez le lien**", qui délivre un suivi **individuel des situations en lien avec la radicalisation idéologique**, divers programmes de formation pour les professionnel-les ainsi que des projets de prévention spécifiques, notamment auprès des jeunes.

### Autres réalisations

- Mise en œuvre d'un plan d'action, avec le DIP, pour **améliorer la prise en charge socioéducative et sanitaire des réfugié-es mineur-es non accompagné-es (RMNA)**, basé principalement par un transfert de la prise en charge socio-éducative de l'Hospice général à la FOJ
- Augmentation du nombre de "**Cours en été**" (**cours de français dans les parcs**)

## SENIORS ET PROCHE-AIDANCE

**Cette nouvelle politique publique a été rattachée formellement à mon Département. Je m'en réjouis d'autant que, si on excepte les bouleversements climatiques, la révolution générationnelle que sera le vieillissement programmé de la population constitue sans aucun doute le défi sociétal le plus important auquel nous devons faire face ces prochaines années.**

### Points fort

- ✓ Lancement des travaux du groupe interdépartemental sur les enjeux du vieillissement, qui aura pour charge de rédiger un "**plan cantonal du vieillissement – 2040**". Rapport prévu pour la mi-2025.
- ✓ Lancement prochain (mi-avril 2024) du "**Panel des Seniors**", qui permettra de recueillir les avis et conseils de l'ensemble des seniors du canton qui pourront s'inscrire sur une plateforme informatique afin de contribuer à orienter la future politique des seniors du canton
- ✓ Lancement prochain d'une opération visant à renforcer pour les personnes âgées fragilisées **le recours aux "allocations pour impotent-es"**, afin de les aider financièrement.
- ✓ Attribution d'un mandat à l'EPFL et aux HUG pour une **étude sur les inégalités chez les seniors** à Genève
- ✓ **Co-financement des émissions "Demain"** sur Léman Bleu, spécialement dédiées à la thématique des seniors
- ✓ Ajout prochain d'une **permanence relative aux prestations complémentaires** (SPC) au sein du Bureau d'information sociale (BiS), afin de lutter contre le non-recours